

COMITÉ DE PLACEMENT
CONSEIL DES GOUVERNEURS

Informations générales

Le 6 juin 2015, le Conseil des gouverneurs a adopté des modifications à sa *Politique de placement*. La mise en œuvre de la nouvelle *Politique* a nécessité la recherche de gestionnaires pour la gestion des titres à revenu fixe sans contrainte, des titres de participation étrangers et des titres de participation de pays émergents. Dans les catégories d'actifs de la nouvelle structure de placement, au 31 mars 2016, le pourcentage des fonds de couverture s'élève à 10,0 % (5.5 M\$).

La structure d'investissement du Fonds de dotation de l'Université de Moncton est la suivante au 31 mars 2016 :

Catégorie d'actif	Allocation	Gestionnaire	Valeur marchande
Valeurs à court terme	2 %	Placements Louisbourg	1,9 M\$
Titres à revenu fixe	38 %	Placements Louisbourg	28,3 M\$
Titres de participation canadiens	25 %	Placements Louisbourg	20,1 M\$
Titres de participation étrangers	25 %	BlackRock Et Mawer	10,4 M\$ Et 10,4 M\$
Fonds de couverture	10 %	Permal	5.5 M\$
TOTAL	100 %		76,6 M\$

Recherche des gestionnaires de portefeuille

Étape 1 : Approbation des critères

Le Comité de placement a choisi de procéder par étapes. Avec l'aide de Mercer (Canada) Limitée, le Comité a approuvé une série de critères qui lui permettrait d'identifier des gestionnaires finalistes pour ces catégories. Les critères étaient les suivants :

1. Cote Mercer au moins égale à B+ (idéalement A)
2. Firme reconnue et ayant des ressources établies dans la gestion de portefeuilles institutionnels.
3. Firme qui a un faible taux de roulement du personnel.
4. Firme qui a un faible taux de roulement des clients et qui démontre un contrôle sur la croissance de l'entreprise.
5. Firme avec assez d'actifs sous gestion afin que le mandat du Fonds ne représente pas une part importante des actifs totaux.
6. Firme qui acceptera un mandat de la taille proposée.
7. Firme qui a une échelle de frais compétitive.
8. Firme qui offre un fonds commun.
9. Firme qui offre un service à la clientèle en français (oral et écrit).
10. Stratégie dont le processus de gestion et le style sont compatibles avec les objectifs du Fonds.
11. Stratégie dont l'historique de rendement est cohérent avec la démarche de gestion énoncée.
12. Stratégie dont l'historique de rendement a généralement été compétitif par rapport à ses pairs.

Étape 2 : Mandat fonds de fonds de couverture

Un mandat de recherche a été accordé à Mercer (Canada) Limitée pour recueillir et fournir des informations appropriées sur les gestionnaires qui pourraient être considérés en tant que candidats potentiels pour un de fonds de fonds de couverture pour le Fonds de dotation de l'Université de Moncton. Cette décision fait suite à celle prise par le Comité de placement en décembre 2015 de liquider les

unités du fonds PARF détenues par le Fonds de dotation en raison de changements importants au sein de l'équipe de Permal (anciennement Fauchier Partners).

Le 3 mai 2016 le Comité de placement a rencontré trois finalistes. Les finalistes étaient :

1. Corbin Capital
2. Culross Global (Placements Louisbourg)
3. PAAMCO

Des présentations portant sur l'historique de la firme, le style et processus décisionnel, l'équipe de gestion, la performance, les frais de gestion et service à la clientèle ont eu lieu. Le Comité de placement a délibéré et a procédé à une recommandation.

Étape 3 : Recommandation au Conseil des gouverneurs

Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs l'embauche de la société PAAMCO.

- Aperçu de PAAMCO : PAAMCO constitue et gère activement des portefeuilles de fonds de couverture pour des institutions sophistiquées du monde entier. L'objectif est d'obtenir de la valeur ajoutée à partir d'opportunités au démarrage, d'un contrôle des coûts, et de la protection des actifs de nos clients. PAAMCO compte 10,3 milliards \$ de fonds sous mandat de gestion discrétionnaires et 13,4 milliards \$ de capitaux gérés en consultation. PAAMCO compte 19 partenaires et plus de 146 employés.

PAAMCO est classée 6^e parmi les plus importants fonds de fonds de couverture au monde en termes de total des actifs des fonds de pension.

VOIR TABLEAU PAGE SUIVANTE

Université de Moncton
Fonds de dotation - en date de juin 2016
Pro forma en tenant compte de la recommandation du CPL

	Mix Cible · point de départ	Mix - Nouvelle politique	Δ	À Date	Restant	Quand?
Revenu fixe						
Court terme	2.0%	1.0%	-1.0%	-1%		Juin 2016
Obligations universelles	38.0%	24.0%	-14.0%	-14%		Avr 2016 et juin 2016
Obligations sans contrainte	0.0%	10.0%	10.0%	10%		Avr 2016
Total - Revenu fixe	40.0%	35.0%	-5.0%			
Actions						
Canadiennes	25.0%	16.5%	-8.5%	-2%	-6.5%	Deuxième demi - 2016
Américaines	12.5%	0.0%	-12.5%	-12.5%		Fév 2016
Internationales	12.5%	0.0%	-12.5%	-12.5%		Fév 2016
Étrangères	0.0%	27.0%	27.0%	27%		Fév 2016
Pays émergents	0.0%	6.5%	6.5%		6.5%	Deuxième demi - 2016
Total - Actions	50.0%	50.0%	0.0%			
Fonds de couverture	10.0%	15.0%	5.0%	5%		Juin 2016
Total	100.0%	100.0%	0.0%	0.0%	0.0%	

Nota bene: Le tableau ci-dessus fait l'hypothèse que la répartition réelles des actifs au point de départ était la même que la répartition cible. En réalité le gestionnaire avait des positions tactiques en place qui ne sont pas reflétées dans le tableau. Cette hypothèse est faite dans le but d'alléger le tableau.